



Réfection de la rue Principale – Travaux d’aqueduc et mise en service d’un réseau temporaire d’alimentation en eau potable

Avis émis le 17 août 2026

Avis d’ébullition préventif

La Municipalité de Audet informe les usagers des adresses concernées qu’un avis d’ébullition préventif est en vigueur à la suite des travaux de réfection du réseau d’aqueduc réalisés sur la rue Principale.

Cet avis s’applique aux secteurs suivants :

- Rue Principale;
- Rue de l’OTJ;
- Route 204;
- Chemin Grenier;
- Route de l’Église.

Vous devez faire bouillir l’eau 1 minute avant de la consommer.

Que devez-vous faire ? ...

De l’eau bouillie ou embouteillée doit être utilisée pour boire, se brosser les dents, faire de la glace, ainsi que pour laver et préparer les aliments mangés crus, et ce, jusqu’à avis contraire. L’eau non bouillie peut être utilisée pour la douche et le bain. Cependant, il serait préférable de laver les nourrissons à l’eau d’une débarbouillette (avec de l’eau bouillie).

Le lavage des mains peut se faire avec de l’eau du robinet à la condition d’utiliser du savon et de bien les assécher.

La vaisselle peut être lavée à l’eau chaude ou tiède de manière habituelle avec du détergent, mais il faut s’assurer de bien rincer la vaisselle avant de l’utiliser.

Vous serez avisé par un communiqué tel que celui-ci pour le retour à la normale.

Nous sommes désolés des incon vénients que cette situation peut occasionner. Cet avis d’ébullition préventif est lié aux travaux de réfection de la rue Principale, nécessaires à la mise en service d’un réseau temporaire d’alimentation en eau potable. La Municipalité prend toutes les mesures nécessaires afin d’assurer la mise en fonction sécuritaire de ce réseau et vous remercie de votre compréhension et de votre collaboration.

Municipalité de Audet
238 rue Principale
Audet (Québec) G0Y 1A0
Tél. 819-583-1596